

Les 3R-V

Qu'est-ce que les 3R-V?

Il s'agit des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation.

Au fait, saviez-vous que ...

Depuis 1950, nous avons consommé autant que toutes les générations qui nous ont précédées.

- Juste pour l'épicerie, les Québécois utilisent 13 millions de sacs en plastique par semaine.
- En incluant les déchets générés par la production de nos biens de consommation, nous rejetons près d'une tonne et demie de déchets par personne chaque année
- dont plus de la moitié est du papier et de l'emballage.
- Pour obtenir un kilo de produits que nous consommons, les manufacturiers génèrent 5 kilos de déchets.

Je réemploie

Avant de jeter, je me pose toujours les questions relatives au réemploi: peut-il être réparé, servir à autre chose ou à quelqu'un d'autre?

Le tout est affaire de créativité ! Un contenant de bonne capacité peut devenir une boîte de rangement ou un jouet pour enfant. Si un objet n'a plus d'utilité pour moi, il en aura peut-être pour quelqu'un d'autre.

[Guide du réemploi "Consommer autrement"](#)

L'éco-fête organisée par la SODER est la plus grande vente de garage à Montréal. Elle réunit plusieurs dizaines d'éco-vendeurs qui offrent à bas prix des articles qui méritent une deuxième vie. Votre éco-quartier récupère certaines matières pour les donner à des artisans récupérateurs. Les parapluies deviennent des jupes, les CD et les vinyles des objets d'art.

Le réemploi permet de donner une seconde vie aux objets. Ne les jetez pas!

Je recycle

En participant à la collecte sélective, j'encourage la réutilisation de la matière. Mon papier sera réimprimé, mon plastique deviendra un banc public, mon verre sera fondu, etc.

Pour participer à la collecte sélective, utilisez votre bac vert, un sac transparent ou un bac roulant. Le bac vert est disponible à l'éco-quartier sur présentation d'une preuve de résidence. Le sac transparent peut être acheté dans toutes les pharmacies.

[Pour connaître l'horaire de la collecte des matières recyclables dans l'arrondissement](#)

[Pour connaître les matières autorisées à la collecte sélective](#)

Vous pouvez venir au point de service de l'Écoquartier chercher votre bac de recyclage.

Je récupère

Certaines matières ne doivent pas se retrouver dans votre poubelle ou votre bac de recyclage. Elles font parties de collectes spéciales ou elles doivent être récupérées parce qu'elles sont jugées dangereuses pour la santé et l'environnement.

Les **objets encombrants**, tels que les gros électroménagers, font l'objet d'une collecte municipale à condition de les déposer la veille de la journée prévue pour ce genre de collecte et de prévenir la Ville en appelant au 311. [Pour consulter l'horaire de la collecte des matières encombrantes selon votre secteur dans l'arrondissement., cliquez ici.](#)

Les **résidus verts**, comme les feuilles et branches mortes, font aussi l'objet d'une collecte itinérante. [Consultez l'horaire et les dates des collectes.](#) Vous pouvez également faire de l'[herbicyclage](#) avec vos résidus verts. Les **sapins de Noël** ont aussi leur collecte itinérante, [voici l'horaire.](#)

Certaines matières sont dangereuses pour la santé et l'environnement, comme les **TIC** (technologies de l'information et des communications) et les **RDD** (résidus domestiques dangereux). Certaines matières peuvent être apportées à [l'Éco-quartier](#), alors que l'ensemble d'entre elles peut être acheminé à [l'éco-centre](#).